



L'ÉDITO DE GUY AILLAUD

Vous avez dit Brexit ? *

En ces temps de turbulences chez nos voisins, les fédérations modélistes sont en bonne voie pour provoquer le «Fedxit» ! Qu'es aquo ce truc-là ?



Par le refus de conventionner, de partager et d'échanger des rencontres inter fédérations, les dirigeants vont achever de frustrer leurs adhérents (ou ceux qui le sont encore...) et générer des pratiquants « sauvages » et incontrôlés et peut être même non couverts par des assurances.

De l'association naît la rencontre, le partage, l'échange et l'amitié. Se couper de ces valeurs ne saura que générer l'individualisme et

« le moi ma gueule » ! (Qu'est ce qu'elle a... ? Non, rien a voir...)

Ces dirigeants qui craignent de voir leurs effectifs migrer au profit d'une autre entité, y perdront sans doute plus encore en pratiquant la politique de l'autruche à la place de l'ouverture.

J'en veux pour preuve le conventionnement Sam Clap - FFMN, qui fonctionne à merveille depuis des années et qui n'a pas vu de transfert significatif ! A bon entendeur...

Guy Aillaud
CNS Sam Clap

* Guy a écrit cet éditorial avant la sortie de la Grande Bretagne de l'U.E.

Sommaire :

- Édito : Rencontres entre fédérations, possible ou pas ? (Guy Aillaud)
- Le MRCV fait le choix de l'UFOLEP SAM-CLAP (J.Saxod)
- Le National Naval de la Roche-de-Rame (J.P.Cayet et G.Roche)
- René Rey et son voiler fétiche : le 0,5
- Le Moto Planeur Solaire du CMC 31 (Patrick Lincou)
- Rencontre Mini Montgolfière à l'UFOLEP 24 (Jean-Claude Rey)
- Faisons la promotion du Challenge Planeur (J.P.Roché)
- Module écolage, j'ai testé et je suis convaincu...(G.Roche)
- Les 3 heures de voile de St Pardoux, une classique réussie... (Mado Tricoire)
- Une nouvelle catégorie en modélisme naval : les bateaux à moteur élastique
- Le FUN RC hélico édition 2016 (David Christin)
- Comment et pourquoi déclarer un terrain de modélisme ? (J.P.Thebault)

Nous, on reste à l'UFOLEP !

En modélisme, du fait du manque d'accord entre les fédérations (FFVRC, FFAM, FFVL, *mais pas la FFMN...*) et l'UFOLEP, les clubs ont tendance à ne plus se fédérer, pourquoi s'affilier si les fédérations n'accueillent pas les modélistes lors de rencontres amicales ?

Jérôme Saxod et le Mini Racing Club de Vers réagissent...

L'UFOLEP... Pourquoi et comment ?

Depuis 2010, le Mini Racing Club de Vers a fait le choix d'une affiliation à l'UFOLEP plutôt qu'aux fédérations habituelles de nos activités d'aéromodélisme hélicoptère (FFAM) et de voiture tout-terrain 1/8e (FFVRC) Au détour de nos différentes rencontres avec d'autres clubs, on nous demande pourquoi ce choix.

Les raisons sont diverses, mais la principale reste un véritable état d'esprit à l'opposé de celui des fédérations nationales.

Avec l'UFOLEP, nous avons trouvé un interlocuteur à notre écoute, toujours prêt à nous aider et qui nous accompagne dans tous nos projets. Quand nous avons besoin de renseignement, il nous suffit de décrocher le téléphone pour discuter avec Gérard, notre contact qui se trouve dans les bureaux à Annecy et ainsi trouver des solutions personnalisées à notre club. Pour les questions «gestion modélisme», les dirigeants de la CNS SAM-CLAP sont là pour nous renseigner.

L'un des autres avantages de l'UFOLEP pour un club de modélisme pratiquant différentes activités comme le notre, c'est le fait qu'avec une même licence, nous puissions couvrir nos différentes activités. Nos membres peuvent ainsi décider de pratiquer une ou plusieurs activités pour le même prix !

Choisir l'UFOLEP, c'est effectivement choisir une voie parallèle à la voie classique. Mais c'est surtout choisir une autre façon d'exercer notre passion, loin des contraintes imposées par les fédérations nationales dont les propres intérêts sont souvent aux antipodes de vos propres envies...

C'est choisir un vrai partenaire avec qui vous pouvez échanger, discuter et surtout être écoutés.

Alors pourquoi hésiter ?

Rejoignez l'UFOLEP, une fédération à visage humain.

Signé le MRCV

Directeur de la publication responsable de la rédaction : Guy AILLAUD

Réalisation et mise en page : Georges ROCHE

Diffusion : Jean-Paul THEBAULT

Pour tout contact : Benoît GALLET - UFOLEP 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07 - tél : 01 43 58 97 71

Ont participé à ce numéro : G.AILLAUD - J.P.THEBAULT - G.ROCHE - J.P.CAYET - J.C.REY - J.SAXOD - P.LINCOU - J.P.et M.TRICOIRE - Y.GALANTE - D.CHRISTIN

La LETTRE DE SAM est aussi VOTRE bulletin d'information. Nous attendons donc vos contributions, de quelque sorte qu'elles soient : articles de fond, infos activités, clubs ou régions, fiches techniques, calendriers, manifestations, petites annonces, plans et constructions, etc.

Envoyez les à Georges ROCHE, villa 13 résidence Petit Bois 162 rue Privat 31660 Bessières (roche.georges@free.fr tél : 06 08 17 72 61)

Consulter le site du SAM-CLAP : <http://samclap-ufolep.fr/> Aller discuter sur le blog du Sam-Clap : <http://ufolep.samclap.forum.free.fr/phpBB3/>

Aller visiter le site de l'UFOLEP : <http://www.ufolep.org> Les plans du SAM-CLAP sont rassemblés sur le site du CLAP 54, allez les télécharger : <http://clap54.free.fr>

Le Challenge Planeur RC



La difficulté d'organiser des critères nationaux d'aéromodélisme multi-disciplines, comme cela se faisait par le passé, a conduit la CNS à trouver une alternative. Devant le succès du Challenge Voile RC qui rassemble depuis 2009 plus d'une cinquantaine de participants sur 5 ou 6 rencontres aux quatre coins de l'Hexagone (les mathéux apprécieront), l'idée de lancer le Challenge Planeur RC était née ...

C'est Georges Roche avec Patrick Lincou et le club de Castelmourou (31) qui ont ouvert le feu en organisant le 5 Avril 2014 la première manche du Challenge Planeur RC en vol de plaine. La CNS a emboîté le pas en organisant avec l'Ufolep 63 et le club des Ailes Silencieuses de la Banne d'Ordanche, la première manche du Challenge en vol de pente, le 11 mai 2014.

Depuis cette initiative stagne un peu, seules 2 manches sont organisées annuellement, et 5 départements (08, 31, 37, 57 et 95) y participent régulièrement.

Voici le concept directeur de ce Challenge Planeur RC :

- c'est une compétition ouverte, conviviale et qui permet la participation du plus grand nombre
- elle se déroule en plusieurs manches organisées au fil de l'année par les différentes régions, départements ou clubs.
- il n'est nullement nécessaire de participer à toutes les manches.
- le classement final est calculé à partir des 3 meilleurs scores obtenus dans la saison.
- lors de chaque manche un bonus kilométrique récompense les concurrents qui parfois n'ont pas hésité à faire un long déplacement.
- les concurrents sont classés en 2 catégories :
- les «Mouettes» regroupent les jeunes et les adultes débutants (première année de participation)
- les «Vautours» regroupent les pilotes expérimentés.

Certaines épreuves se déroulent en vol de plaine et d'autres en vol de pente, elles accueillent planeurs et moto-planeurs électriques.

On notera que de telles rencontres sont programmées dans le calendrier Sam-Clap par plusieurs clubs, mais pourquoi ne pas les inscrire dans ce Challenge ?

Jean-Paul Roché

J'ai testé l'écolage sans fil, efficace !

J'ai testé le module d'écolage sans câble 4CH TEACHER de chez Pro-Tronick (39€ chez votre fournisseur), je ne peux que vous le recommander tellement c'est simple et efficace...



Ce module permet de mettre très simplement en œuvre un système d'écolage de modèle réduit sans aucun fil entre les émetteurs du Moniteur et celui de l'Élève. Mieux encore, le 4CH TEACHER est virtuellement compatible avec toutes les marques de radio commande et permet l'écolage entre deux marques ou fréquences différentes.

(La suite du texte est extraite de la notice).

Le fonctionnement du module 4CH TEACHER repose sur un principe très simple : le modèle

réduit à écoler est doté de deux récepteurs fonctionnels. L'un répond à l'émetteur Moniteur et l'autre répond à l'émetteur Élève. Le module 4CH TEACHER, inséré entre les deux récepteurs Moniteur et Élève d'une part, et les servos du modèle d'autre part, prend en charge l'envoi des ordres de l'un ou de l'autre de ces récepteurs vers les servos. Une voie auxiliaire de l'ensemble RC Moniteur permet au Moniteur de sélectionner à tout moment lequel des deux émetteurs contrôle réellement le modèle «à l'instant T». Le Moniteur décide ainsi à tout moment de passer les commandes à son élève ou de reprendre la main en cas de nécessité.

Ici, nul besoin de cordon entre les deux émetteurs, nul besoin que les deux émetteurs soient de même modèle, possèdent les mêmes caractéristiques ni même travaillent sur la même bande de fréquence. En pratique, il est aisé de mettre en œuvre un système d'écolage avec un temps de préparation réduit. Si un jeune pilote arrive sur le terrain avec son modèle tout équipé, il suffit que le moniteur du club dispose de son émetteur (avec une mémoire vierge) et du récepteur associé pour écoler.

Pour moi l'écolage de mon petit fils se fait sur un avion deux axes, l'Izicraft (création Sam-Clap de J.P.Thebault). J'ai utilisé ma radio 6 voies Orange RX 2,4Ghz en Maître et une vieille radio Hitec 41Mhz en Élève. Le système a été opérationnel de suite, juste un réglage pour appairer les deux positions des trims et des débattements.

La notice rédigée par A2PRO, l'importateur de Pro-Tronick est très explicite et en suivant la procédure n'importe quel débutant arrive à appairer les deux récepteurs au module. Il est tout de même conseillé de faire un test avec un «élève» pilote confirmé lors du premier essai afin de parfaire les réglages.

Maintenant j'ai enregistré dans la mémoire de ma radio un modèle d'écolage dédié à l'apprentissage du pilotage en deux axes, je bascule dessus dès que j'initie un débutant et hop c'est parti ! Je ne croyais pas que ce serait si simple. Au début Tom ne pilotait qu'avec la direction, puis j'ai branché la profondeur et maintenant les gaz...

Bon, je passerai en 3 axes plus tard, il faut se perfectionner autant du côté maître que de celui de l'élève.

Conclusion : je le recommande à tous ceux qui se lancent dans l'écolage...

Georges Roche

Des courses de bateaux à moteur élastique dans les gouttières au CLUB DE MODELISME NAVAL UFOLEP 87



Lors de construction de petits bateaux, nous avons réalisé en atelier, avec Daniel MAIGRET, le **CARASSIN**, qui a beaucoup plu aux enfants.

L'UFOLEP, nous sollicitant fréquemment, pour animer des ateliers de modélisme naval, dans le cadre de stages multisports, qui ont lieu à Chabannes 87 St Pardoux, nous avons eu l'idée de changer de construction de bateau.

Notre choix s'est porté sur **LE LOUSTIC**.

Les 2 modèles ont été conçus par notre ami Jean-Paul THEBAULT (fichier *L'Air et le Vent, Eau et bateaux* du Clap 54).

Cette nouvelle création a beaucoup intéressé l'ensemble des jeunes.

Comme le temps n'était pas propice à la navigation, sur le lac, l'idée m'est venue de demander à Daniel, d'installer les dalles de POP POP ; les dimensions étant intéressantes, pour permettre la navigation, sans aucun danger et à l'abri. Enseignants, moniteurs et élèves ont apprécié cette initiative.

À la suite, nous avons organisé des courses dans les gouttières, à la grande joie des jeunes et des adultes.

Pour la construction en atelier, nous sollicitons nos amis du Club Armand, Bernard, Guy, ainsi que les moniteurs disponibles ; tout le monde prend un réel plaisir partagé.

Dans le cadre d'une formation de moniteurs, le responsable m'a demandé si nous pouvions mettre la construction du LOUSTIC, dans son programme, ce que nous avons fait, aussitôt.

Quelques photos montrent la motivation de chacun et le plaisir de la navigation.

Mado et Jean-Paul TRICOIRE



UNE NOUVELLE DISCIPLINE ÉLASTIQUE

À partir d'une idée de nos Amis de St Pardoux, le Sam Clap envisage de proposer une nouvelle discipline au prochain Critérium National de Modélisme Naval : le bateau à propulsion élastique.

L'engouement des enfants à qui ces constructions sont proposées lors de séances d'activités post ou périscolaires, la simplicité de mise en œuvre et notre vieux rêve de voir revenir les jeunes en nombre au bord des plans d'eau nous ont décidés à tenter cette aventure.

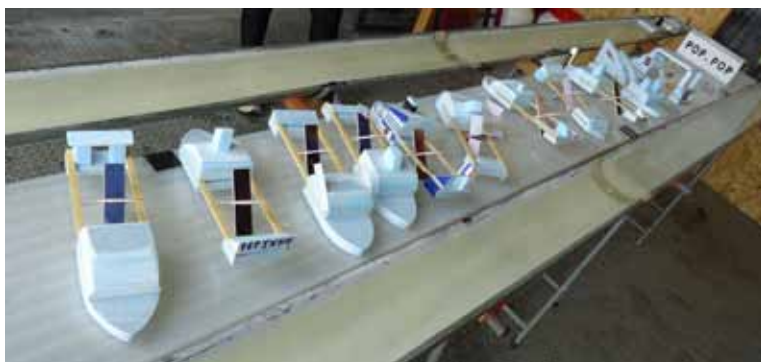
Le principe et le règlement seront calqués sur le Pop-pop : navigation en gouttière de 4 m avec chronométrage et prise en compte des meilleurs temps pour le classement. Le modèle, un bateau à aubes ou à hélice propulsé par la seule énergie emmagasinée dans un élastique, devra être construit par le concurrent. On peut d'ailleurs envisager un atelier de construction à côté du parcours s'il se trouve des adultes volontaires pour l'animer. Sitôt construit, sitôt à l'eau !

Il s'agit là d'une discipline a priori pensée pour les plus jeunes mais une catégorie Adulte n'est pas unimaginable : elle peut permettre aux modélistes fous que nous sommes tous un peu de créer des prototypes de rêve et d'inventer et expérimenter des motorisations élastiques... Et de revivre ses souvenirs d'enfance !

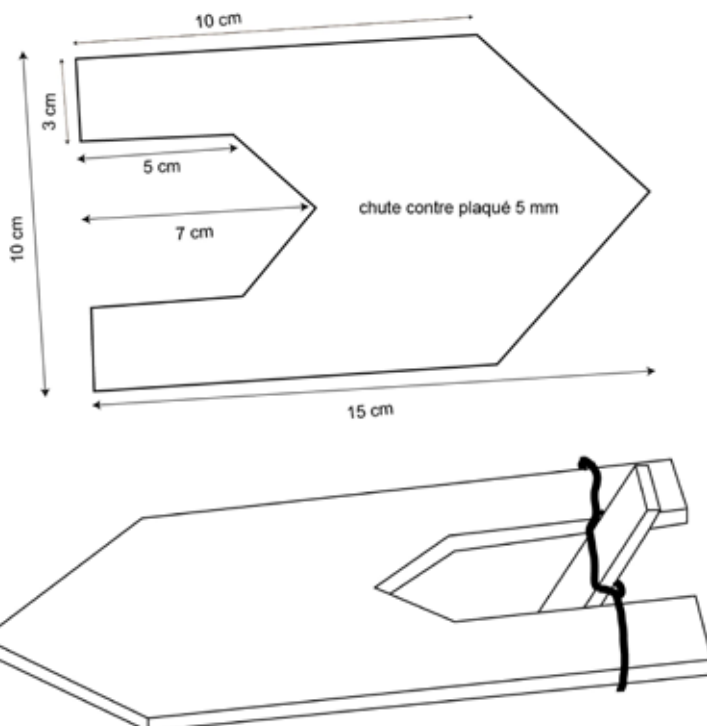
Le règlement paraîtra à l'automne et vos idées sont les bienvenues sur le forum.

Rendez-vous au prochain Naval pour une première expérimentation.

Jean-Pierre CAYET



Et encore plus simple avec une planchette de bois et un élastique...



Critérium National Naval 2016



14 au 16 mai 2016

ufolep Savoie
LE MODÉLISME AUTREMENT

LA ROCHE DE RAME (05)



À l'issue du précédent critérium naval Franck LEROY nous a présenté la candidature de son club de la Roche de Rame pour l'édition 2016 en motivant cet engagement pour fêter deux « anciens » des Hautes-Alpes qui ont tant oeuvré pour le modélisme : René REY et Yves CARRIER.

Le petit lac de la Roche de Rame aura permis une organisation très agréable dans un cadre exceptionnel, bien sûr le site n'a pas toutes les commodités qu'on rencontre sur de grandes bases nautiques mais les participants auront su s'en accommoder et en garderont un très bon souvenir...



Voici les résultats de ce critérium (seuls sont notés ici les 3 meilleurs concurrents dans chaque catégorie) :

- LIGNE DROITE :

Jeunes : 1 - Maxime MARTHOURET (07)
2 - Alexandre QUATREDENIERS (05)
3 - Jimmy CERESA (05)
Adultes : 1 - Fabienne RIGAUX (62)
2 - Raymond ISNARD (05)
3 - Bernard VACHEZ (88)

- VOILE LIBRE :

Jeunes : 1 - Thibault FERVEUR (05)
2 - Marion PASQUALI (05)
3 - Timéo CELSE (05)
Adultes : 1 - René REY (05)
2 - Victorien LEMARIEY (05)
3 - Fabienne RIGAUX (62)

- MAQUETTE RC :

Jeunes : 1 - Théo ALVES (07)
2 - Florentin SEJALLET (07)
3 - Brice PASCAL (07)
Adultes : 1 - Jean-Pierre CAYET (29)
2 - Francis RIGAUX (62)
3 - Estéban FANGET (07)

- POP-POP :

Jeunes : 1 - Valentin GOUSSARD (07)
2 - Jimmy CERESA (05)
3 - Antoine FIGUIER (05)
3 - Alexis CHOPIN (05)
Adultes : 1 - Didier JACQUELIN (88)
2 - Emmanuel SCHAEGIS (05)
3 - Florian GENELETTI (07)

- RACERS :

Éco : 1 - Jean-Pierre CAYET (29)
2 - Jean-Paul ROCHÉ (57)
3 - Gilbert ZAUGRA (57)
Éco BL : 1 - Jean-Pierre CAYET (29)
2 - Nicolas CAYET (29)
3 - Gilbert ZAUGRA (57)
Libre : 1 - Sébastien GARCIN (05)
2 - Grégory QUATREDENIERS (05)
3 - Francis RIGAUX (62)

- VOILIERS RC :

Adultes : 1 - Christopher SMITH (87)
2 - Daniel MAIGRET (87)
3 - Raymond ISNARD (05)

- CLASSEMENT PAR ÉQUIPES :

1 - 05 Hautes-Alpes
2 - 07 Ardèche
3 - 29 Finistère
4 - 31 Haute-Garonne
5 - 62 Pas-de-Calais
6 - 87 Haute-Vienne
7 - 57 Moselle
8 - 88 Vosges
9 - 54 Meurthe-et-Moselle
10 - 37 Indre-et-Loire

CHALLENGE VOILE RC SAISON 2015-2016 CLASSEMENT GÉNÉRAL

Loups de Mer :

1 - Christopher SMITH (87)
2 - Philippe LONDEIX (87)
3 - Jean-Paul TRICOIRE (87)
4 - Daniel MAIGRET (87)
5 - Bernard GAYOUT (87)
6 - Jean-Paul ROCHÉ (57)
7 - Gilbert ZAUGRA (57)

Moussaillons :

1 - Philippe PIPELIER (49)
2 - François GUILBAULT (49)
3 - Philippe JAN (49)
4 - Elliott RIPAUD (49)
5 - Francis RABIN (49)

SAINT PARDOUX 2016

3 HEURES DE VOILE RC PUR PLAISIR...



Nous tenons à remercier tous les participants, ainsi que ceux qui nous soutiennent, et qui n'ont pu se déplacer, pour des raisons personnelles, à l'an 2017 pour la prochaine organisation.

3 heures de Voile «pur plaisir» !

Samedi 11 juin, le petit groupe de huit passionnés, organisateurs des 3 heures VRC, regardaient le ciel avec anxiété, car de bonnes conditions météo étaient primordiales, pour le bon déroulement de notre manifestation.

Après la grisaille du matin, le soleil a pris place timidement, puis nous a accompagné tout au long de la journée.

Malgré les défections liées à l'actualité, 34 participants sont venus prendre part à notre régates.

Licenciés ou non, jeunes (1 seule féminine), retraités, tous prenaient beaucoup de plaisir à naviguer pendant les 3 heures.

Venant des 4 coins de France (d'Angleterre, Bretagne, Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Dordogne, Gironde, Haute-Vienne, Moselle, Nièvre, et Vienne) ainsi que tous nos amis du Limousin. Nous avons regretté l'absence de la Touraine.

Parmi les différents types de bateaux radiocommandés :

- classe 1m (IOM)
- M (1,27m de long)
- classe 10 (1,70m)
- Trimaran



Le début de la régates a été calme, ce qui a permis de faciliter le comptage, tenu par 3 épouses de skippers qui ont apporté une bonne ambiance, dans la simplicité et le dynamisme. Nous les remercions vivement !

La sonnerie de fin de régates, ayant retenti, le pot de l'amitié a été offert, avant la remise des coupes, suivi du cadeau traditionnel en porcelaine de LIMOGES.

Nous remercions Dominique GARCIA et son Secrétariat UFOLEP, la Maison du Lac, le Club PALL ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle journée très appréciée.

Notre plus beau cadeau en retour, c'est votre participation et le plaisir de vous voir partir heureux de votre journée simple et conviviale, un grand merci de vos mails très sympas dans les jours qui ont suivi.

Amitié à tous et au plaisir de se retrouver...

Mado et Jean-Paul Tricoire



L'UFOLEP Dordogne et la rencontre de Mini-Montgolfières de Coulaures (24)



Le 7 mai 2016, la mini montgolfière Mini-Tashi Ballon a officiellement été inauguré à Coulaures en Dordogne.

Pour cette occasion, avec le soutien de l'UFOLEP 24, un rassemblement national de mini-montgolfières était organisé.

Les conditions climatiques n'ont malheureusement pas permis d'effectuer les épreuves de vol. C'est, dans le gymnase mis à disposition par la municipalité que les mini-montgolfières ont trouvé un repli et que tous les concurrents ont accueilli Mini-Tashi en volant à ses côtés. Vols d'initiation et baptême de vol des doudous pour les plus petits ont aidé à faire découvrir cette activité. Puis enfin un vol nocturne en extérieur !



Le SAM CLAP a largement pris sa place pour aboutir à cette manifestation. Dès le début du projet de réalisation d'une mini montgolfière c'est tout naturellement vers Michel Guérin du GOLA d'Annonay qu'un soutien a été demandé sous forme de conseils pour la conception et la construction puis une aide et une formation pour son évolution en vol. Par la suite nous avons rencontré au Salon du Modélisme de Perpignan les membres de Mini Ballon Passion qui ont répété avec nous toute la procédure permettant l'évolution d'une mini montgolfière du remplissage du gaz aux réglages des brûleurs en vol.

Depuis cette mini montgolfière a été présentée au Festival des Peuples de L'Himalaya à Vincennes et tout récemment au Luxembourg Balloon Trophy. Le calendrier à venir est bien chargé, cette Mini-Tashi étant invitée à plusieurs rencontres.

Jean-Claude REY



SEMBLANÇAY 2016

Le Club Aéro Nautique Semblancéen
organise

Les Régates de Semblançay

www.cans-sblc.fr

Voiliers Radio Commandés
Samedi 27 Août 2016
10h00 à 18h00
Etang du Serrain
Ouvert au public

CHALLENGE NATIONAL VOILE RC Manche de Semblançay (37) Date : 27 août 2016

C'est devenu une classique, chaque année fin août, le **Club Aéro Nautique Semblancéen** nous propose sa régates sur le plan d'eau de Semblançay, un lieu central qui permet de rassembler les modélistes des quatre coins de l'hexagone.

Cette manche compte pour le **Challenge Voile RC UFOLEP**.

Le dossier est disponible sur le site du Sam-Clap, merci de renvoyer impérativement vos inscriptions pour le 22 août 2016 – Attention : c'est la date limite de commande des repas...

Renseignements : guillaud@wanadoo.fr

Catégories :

LM : Loups de Mer (adultes) / M : Moussaillons (jeunes – 16 ans et débutants 1ère année)

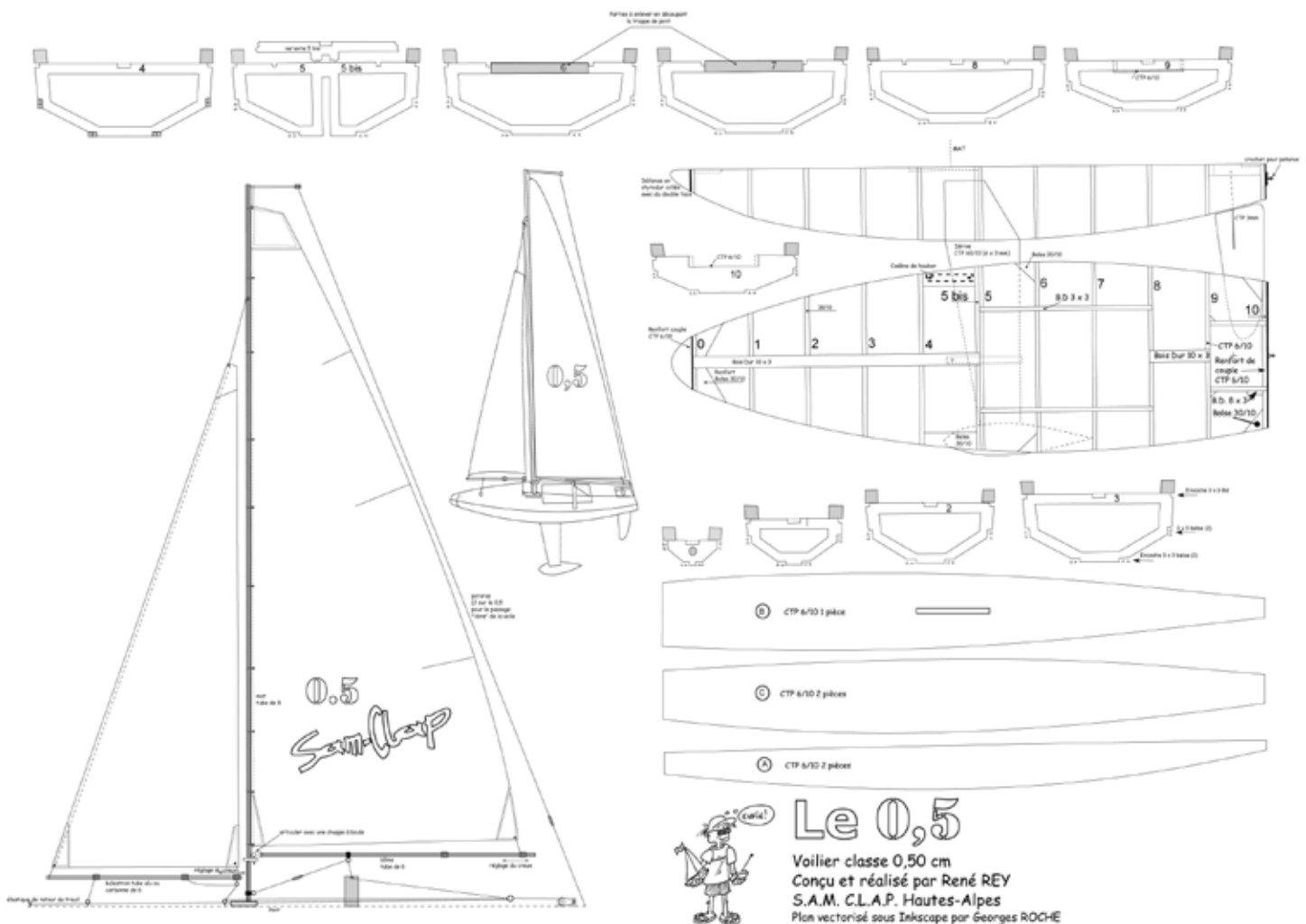
Voiliers participants :

- A : 50cm maxi et vieux gréements
- B : 75cm maxi et voiliers « loisirs » de moins de 120cm
- C : 1m maxi
- D : 130cm maxi
- E : 160cm maxi

Il est possible de surclasser un groupe sur demande.

Règlement <http://samclap-ufolep.fr/index.php/challenge-voile/reglement>

La régates suivante du Challenge Voile RC aura lieu à Gennevilliers (92) le samedi 8 octobre 2016 sur le plan d'eau du Parc des Chanteraines.



Le 0,5 voilier classe 50 cm conçu, dessiné et réalisé par René REY

Le Micro Magic de chez Graupner à peine sorti en 1991, René Rey réagit en proposant son voilier classe 50 cm car il n'aime pas le « tout prêt à naviguer ». L'esprit CLAP de l'époque est « il faut concevoir des modèles simples et performants à construire en club avec nos jeunes avant de les lancer dans des compétitions de voile rc ».

René est alors membre de la CN Sam-Clap et pour prouver qu'il défend cette idée il va concevoir son 0,5 (le 0,5 pour 0,5 m et pour les Hautes Alpes où réside notre ami).

La coque à bouchains vifs et les couples sont réalisés en contreplaqué 6/10, le mât et les bômes sont des tubes carbone de 8mm, la voile est en nylon de cerf volant.

Le 0,5 navigue très bien. Au salon du Mondial du Modélisme, il s'est comporté plus qu'honorablement face aux Micro Magic lors des régates de la catégorie 50cm. Ce plan est toujours d'actualité, il est téléchargeable sur le site du Sam-Clap.



Guy Aillaud remet le «voilier d'or» à René Rey à l'issue du Critérium National Naval UFOLEP de La Roche-de Rame

Le planeur solaire, un projet écolo du CMC 31

Projet :

Réaliser un planeur pouvant voler en autonomie pendant plusieurs heures et de façon automatisée. Avec l'amélioration du rendement des cellules photovoltaïques et la démocratisation du solaire dans le monde, la technologie solaire est devenue plus accessible.



Nous sommes persuadés de pouvoir faire voler une machine performante en terme d'autonomie avec les technologies grand public. Le vol automatisé est devenu très abordable, au CMC nous sommes plusieurs à le pratiquer et connaissons ce domaine. Les modèles ayant le meilleur rendement finesse/durée de vol sont les planeurs type F5J. Cellules solaires recherchées : type monocristallin souple au silicium, de 3 à 4w selon les modèles, d'un bon rapport performance / masse. Dimensions 12,5cmx12,5cm afin d'être facilement intégrables dans l'aile. Planeur : fabrication « atelier », inspiré des modèles type F5J L'aile sera recouverte de cellules, avec des nervures imprimées 3D, des essais de faisabilité sont en cours.

Envergure 3 à 4 m, profil à l'étude... batteries Li-ion ; lipo ; lifepo 4, études en cours. Autopilot Type Ardupilot, modèle que nous connaissons, avec gps, sonde pitot etc. Télémétrie : retour au sol des données sur informatique, suivi par antenne à tracker et caméra sol/air.

BUDGET (Sans prendre en compte les erreurs de conception/montage et les essais) :

Cellules solaires 200€, motorisation 250€, automatisation 250€, pièces aéronautiques : 250€, matières premières / outillage / petite électronique 500€.

Yves Galante et Patrick Lincou

LE FUN FLY EDITION 2016

Pour la troisième année consécutive, le Mini Racing Club de Vers a organisé son FunFly Hélico :

Le FUN FLY c'est avant tout un rassemblement amical de pilotes, sans aucune obligation, aucune contrainte. Le seul but étant de voler et de regarder les autres voler, puis d'échanger autour de notre passion commune.



Pour cette nouvelle édition, et afin de remercier les pilotes qui nous suivent et qui nous font confiance, nous avons décidé de les surprendre.

Après de nombreux échanges nous avons réussi à convaincre ni plus ni moins que le champion du monde de la discipline : Dunkan Bossion. Et comme cela ne suffisait pas, nous avons pu compter sur la présence de 4 pilotes officiels de grandes marques (Maxime DE MORO, Julien BERARD et Dylan DE MARCO)



Au menu de ce week-end donc, de très nombreux vols, des démonstrations de top pilotes, des échanges, du partage, mais surtout énormément de bonne humeur !

Même si pour le coup la météo n'a pas été aussi calme que souhaité, nous avons réussi à faire oublier ces désagréments.



Merci à Sylvère (*magasin Insane RC 46, Le Veuillet 74150 Massingy* <http://www.insanemodelrc.com/fr/>) pour son aide et à tout les pilotes qui ont fait le déplacement.

David Christin

Pourquoi déclarer un terrain de pratique d'aéromodélisme ?

L'espace aérien, comme l'espace terrestre, est public.

Afin de garantir la liberté de chacun ainsi que la sécurité de tous, son utilisation fait l'objet d'une réglementation très précise, régie par l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord (NOR : DEVA1528469A)

Avant de poursuivre, il est bon de se souvenir que nous avons souvent tendance à raisonner comme des «terrestres», c'est à dire en deux dimensions, alors que l'espace aérien nécessite de raisonner en trois dimensions.

Pour ce qui concerne la plupart des activités aéromodélistes, et à destination de ceux qui sont rebutés par la lecture des textes législatifs, la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) a édité un guide très bien réalisé et que l'on peut télécharger à l'adresse suivante :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_Aeromodlisme_v1-0.pdf

On y apprend, comme dans le texte de l'arrêté cité plus haut, que s'il est relativement facile de faire évoluer un aéromodèle à titre individuel (sous certaines conditions cependant et en respectant un certain nombre de règles), il est impératif pour une association d'aéromodélisme de déclarer son terrain d'évolution à l'antenne interrégionale de la DGAC. (voir pages 8 et 9) :

5.2. Activité pratiquée sur le site d'une association d'aéromodélisme

L'activité sur les sites utilisés par les clubs d'aéromodélisme est récurrente et potentiellement importante. C'est pourquoi, afin d'informer les autres usagers de l'espace aérien, la réglementation exige que les activités d'aéromodélisme pratiquées au sein d'une association ne peuvent être réalisées que sur des sites autorisés ayant fait l'objet d'une « localisation d'activité ».

Localisation d'activité : Il s'agit d'un processus par lequel la DGAC autorise l'usage d'un site pour l'activité concernée, après avis du Comité régional de gestion de l'espace aérien. Cette autorisation fait l'objet d'une publication (AIP ENR 5.5) qui précise le lieu, le type d'activité, l'altitude maximale, les horaires et toute condition complémentaire éventuelle. En particulier, il peut être exigé que l'activité fasse l'objet d'un protocole avec le service de circulation aérienne ou l'exploitant d'un aérodrome voisin.

Comment déclarer un terrain de pratique d'aéromodélisme ?

La meilleure méthode consiste à rechercher non pas un, mais plusieurs terrains potentiels, puis de contacter l'antenne interrégionale de la DGAC (DSAC pour Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile) dont le terrain dépend géographiquement.

Les coordonnées des sites interrégionaux DSAC peuvent être trouvées ici :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Directions-de-la-Securite-de-l-.html>

La DSAC vous informera d'abord des contraintes liées à votre localisation (ne pas oublier les trois dimensions et que de fait vous serez autorisé à utiliser non pas une surface, mais un prisme) et en particulier le plafond de vol à respecter (150 m ou moins, modifiable ponctuellement pour une activité exceptionnelle), puis elle vous fera parvenir un formulaire vous permettant d'effectuer votre demande.

Votre demande sera ensuite examinée par le Comité régional de gestion de l'espace aérien qui émettra un avis et des recommandations particulières au site.

Vous recevrez alors une autorisation officielle précisant le lieu, le type d'activité, l'altitude maximale, les horaires et toute condition complémentaire éventuelle.

D'autre part, votre site sera répertorié officiellement et figurera sur les cartes aéronautiques, assurant ainsi votre sécurité et celle de tous les utilisateurs potentiels de l'espace aérien.

Bons vols à tous !

Jean-Paul Thebault